

## ANNEXE No 4

Le comité se livre ensuite à l'examen du projet de rapport révisé qui doit être présenté à la Chambre. Les articles de 13 à 24 inclusivement sont adoptés.

Le comité s'ajourne alors à lundi, le 8 mai, à 11 heures a.m.

V. CLOUTIER,  
*Secrétaire du comité.*

J. D. HAZEN,  
*Président du comité.*

CHAMBRE DES COMMUNES,

SALLE N° 301,

LUNDI, 8 mai 1916.

Le comité s'est réuni à 11 heures a.m. et l'honorable M. Hazen présidait.

PRÉSENTS: MM. Green, Macdonald, Nickle, Oliver et Scott.

Le président lit les lettres suivantes:-

De l'honorable M. R. Lemieux exposant qu'il ne peut assister à l'assemblée du comité, mais qu'il appuie fortement la motion de M. Macdonald relativement aux réservistes anglais et français.

De M. E. W. Nesbitt, lettre et copie de ce que l'on projette d'ajouter au rapport, aussi article préparé par M. Nesbitt au sujet des réservistes.

De M. Frank Darling, lettre et une douzaine ou plus de cartes graphiques concernant les échelles de pensions, et

De M. E. H. Scammell, de la Commission des hôpitaux militaires *re* supplément aux pensions des réservistes britanniques et autres et observations à ce sujet.

M. Nickle propose, secondé par M. Oliver, que l'article 25 soit de nouveau rédigé de façon à donner suite à ce que suggère M. Nesbitt,—ce qui est adopté.

Le secrétaire reçoit instruction d'accuser réception de la lettre de M. Darling et des cartes graphiques.

Le comité étudie alors de nouveau le rapport qui doit être présenté à la Chambre.

Sur la motion de M. Green, secondé par M. Scott, il a été résolu que le rapport lu par le président et contenant la modification proposée par M. Nesbitt au sujet des réservistes britanniques et autres soit adopté et que ce rapport soit présenté à la Chambre,—ce qui a été convenu.

Le secrétaire reçoit l'instruction de faire imprimer les lettres ayant trait aux asiles nationaux des volontaires invalides, à Togus, Maine, et à Milwaukee, Wisconsin.

Le comité s'ajourne ensuite *sine die*.

V. CLOUTIER,  
*Secrétaire du comité.*

J. D. HAZEN,  
*Président du comité.*